





OCTOBRE 2018

B.P. 14- 35 Rue de l'Église **17132 MESCHERS** Tél. : 05 46 02 52 29 Fax : 05 46 02 72 44

E-mail: csc.meschers@wanadoo.fr

Annexe: 8 rue de l'Hôtel de Ville **17120 COZES**

Tél.: 05 46 90 95 47 Fax: 05 46 90 03 **92** E-mail: csc.cozes@Wanadoo.fr

SOMMAIRE

Introd		P. 3 - 8	
1.	Démarche de construction	P. 5 - 6	
2.	Préambule	P. 7	
3.	Rappel du cadre de référence	P. 8	
De l'é	valuationau projet social		P. 9 - 15
	1- Synthèse diagnostic de territoire	P. 9 - 10	
	2- Retours des partenaires	P. 11 - 12	
	3- Retours des habitants	P. 13	
	4- La parole des élus.	P. 14 - 15	
Le pro	jet social		P. 16 - 43
	A - Enjeux des 4 prochaines années	P. 17 – 18	
	B – Orientations au regard des enjeux	P. 18	
	C – Objectifs opérationnels, actions	P. 19 – 28	
	D – Nouvelles actions envisagées	P. 29 – 30	
	E – Actions que nous maintenons	P. 31 – 32	
	F – Modalités d'évaluation	P. 32 – 33	
	G – Territoire d'intervention	P. 34	
Les m	oyens de notre projet	P. 35 - 43	
	Les moyens humains	P. 35 - 36	
	Les moyens financiers	P. 37 - 42	
	Les moyens matériels	P. 43	
Concl	usion		P. 44
Annex	res	P. 45 - 50	
	Annexe 1 – Préambule du projet fédéral des Centres Sociaux	P. 45	
	Annexe 2 – Familles avec enfants par commune	P. 46	
	Annexe 3 – Tableaux des résultats attendus	P. 47 - 49	
	Annexe 4 – Conseil d'Administration 2018	P. 50	
« J'ai f	fait un joli rêve »	P. 51	

INTRODUCTION

« On ne voit bien qu'avec son cœur... L'essentiel est invisible pour les yeux.... ».

Nous sommes intimement convaincus de cette citation d'Antoine de St-Exupéry, qui nous inspire et nous fait réfléchir.

Certaines actions, visibles, ne sont pas toujours aussi importantes que ce qu'elles paraissent; d'autres actions réalisées, moins visibles, voire parfois invisibles au regard des autres, sont pourtant essentielles.

Nous avons réalisé l'évaluation de notre projet social 2014-2018 ainsi que le diagnostic de territoire. Cela a permis de porter un regard nouveau sur la situation de celui-ci, des habitants, des partenaires et des élus.

Elle a aussi permis de rendre visible ce qui s'est fait hors les murs mais surtout « derrière les murs ». Les projets travaillés sont intéressants non uniquement par leur résultat final, mais aussi par la part de travail réalisé par chacun, par le chemin parcouru en amont de ces projets, qu'ils soient individuels ou collectifs.

Les bénévoles et salariés du Centre Socio-Culturel ont vocation à accueillir l'ensemble des habitants dans le respect de ce qu'ils sont, avec bienveillance, écoute et sans jugement.

Une attention particulière est portée à ceux qui rencontrent des difficultés, parfois de courte durée ou parfois durables; la confidentialité de leur situation est assurée, c'est la relation de confiance de base indispensable pour effectuer « ensemble » un travail; quand cela est nécessaire, l'équipe de professionnels s'appuie sur des partenaires ou opérateurs de territoires pour faire évoluer, ensemble à nouveau, les situations des personnes.

Le compte-rendu de l'évaluation du GTL du 3 avril 2018 a mis en avant que le travail effectué par le Centre Socio-Culturel était objectif « faisant valoir ses forces, ses faiblesses et les freins rencontrés » et assez complet pour avoir une bonne image de la situation sur notre territoire et avancer des pistes de travail.

Espérons qu'à travers ce nouveau projet, chacun y verra non seulement avec ses yeux, mais aussi avec son cœur.

Enfin, nous avons souhaité citer à nouveau un texte de l'un de nos administrateurs, car décidemment, il est vraiment d'actualité.

« La dignité humaine, la solidarité et la démocratie doivent être très présents dans l'action des Centres Sociaux d'aujourd'hui.

Pourquoi encore plus importants en ce moment ? En raison d'une évolution de la société humaine qui risque de balayer, sinon d'écarter ces trois piliers fondamentaux ...

« Si nous « déshabillons » ces mots, nous constatons qu'ils recouvrent la condition humaine en profondeur :

- La dignité humaine rejoint un regard profond de la personne et de sa valeur intrinsèque. Elle rejette toutes les discriminations si vite établies sans scrupule dans notre société.
- La solidarité est la vraie forme du « vivre ensemble ». L'individualisme devrait être rejeté en raison même de la situation de plus en plus difficile de bon nombre d'êtres humains.
 - Le Centre Socio-Culturel, de par sa nature, est au cœur de cet état d'esprit. Il est créateur d'un environnement solidaire ...
- La démocratie doit permettre à tout un chacun de donner son avis, prendre position sur les évènements de la vie. Le Centre Socio-Culturel doit être le creuset de la citoyenneté. Son action favorisera la prise de responsabilité dans l'organisation de la société contemporaine.

Tout notre projet comprend cette trilogie et donc la profondeur et la dimension de l'action du Centre Socio-Culturel. »

Jean Voetzel, 2010, membre du Conseil d'Administration.

1. Démarche de construction :

Nous avons souhaité pour construire ce projet faire appel à un intervenant extérieur afin de mettre dans une posture identique direction, salariés, administrateurs.

Christine Giraud, de l'association ACCOLADES, nous a accompagnés sur 3 journées dans la construction de celui-ci.

Deux sous-groupes se sont réunis sur deux demi-journées pour des travaux à terminer et à affiner (notamment les objectifs familles), puis une autre journée supplémentaire a permis de finaliser ensemble le contenu du projet jusqu'aux modalités d'intervention et de résultats attendus.

10 membres du CA et 9 salariés en tout ont participé à cette construction de projet.

Le comité de pilotage s'est réuni 3 fois :

- Avant le démarrage pour préciser la demande auprès d'ACCOLADES.
- Pendant la construction, à la fin de l'intervention de Christine Giraud, pour construire la suite et aller au bout du projet.
- Après la construction pour finaliser l'écriture du projet.

3 nouveaux administrateurs ont rejoint le Conseil d'Administration entre l'évaluation et la construction du nouveau projet, deux ont pu y participer régulièrement.

Etape	Contenu	Déroulement	Date proposée						
1	Analyse de l'ancien projet, diagnostic et évaluation. Mise en perspective.	1 journée de travail, 13 personnes	6 juin						
2	Elaboration des axes de développement social, des orientations.	1 journée - 18 personnes 20 juin							
3	Elaboration des objectifs et des objectifs opérationnels, Modalités d'intervention.	1 journée 14 personnes	3 juillet						
4	Modalités d'intervention Résultats attendus Finalisation et Validation du contenu	1 journée – 15 personnes	16 juillet						
du projet.									
	Validation du projet par le Conseil d'Administration								
	Le 20 septembre 2018								

Nous avons complété les statistiques manquantes des allocataires des communes de Brie, Boutenac-Touvent, St-Romain et Talmont. Elles ne modifient pas l'analyse globale du canton dont nous avions les statistiques, mais elles apportent une information et une connaissance supplémentaire de la commune.

Afin d'avoir un regard sur l'ensemble des écoles, les questionnaires ont été également diffusés à celles d'Epargnes, d'Arces, de Grézac, de Semussac et de Nazareth, que nous n'avions pas faites par manque de temps. Globalement, les résultats ne modifient pas les tendances présentées dans le document initial.

Nous avions également réalisé des entretiens avec certains partenaires, leurs retours sont présentés dans la synthèse du diagnostic.

2. Préambule

Le « CSCA », le Centre Socio-Culturel Aujourd'hui,

est forcément différent de celui d'hier dans un monde en mouvement.

Obligé de s'adapter comme tout un chacun aux évolutions technologiques, aux évolutions des mentalités, des pratiques culturelles, des pratiques tout court...

Pour autant, ses valeurs, ses façons de faire qui en font le fondement apparaissent parfois désuètes aux yeux de certains, et pourtant, elles ne sont pas antinomiques avec « évolution et adaptation ».

Bien au contraire, le Centre Socio-Culturel Arc en Ciel, en s'inscrivant dans la mouvance de l'éducation populaire et de la laïcité, est d'autant plus précieux aujourd'hui que le monde évolue, se transforme à grands pas, certains ne pourront pas prendre le train en marche.

De plus en plus, la société « s'individualise, » « s'informatise, » se « robotise, » se « déshumanise ? ».

Heureusement, des associations existent encore, mais cela devient difficile même pour elles, et le Centre Socio-Culturel, dans cette période de transition que chacun vit à son niveau, reste un repère de proximité stable, rassurant sur lequel les personnes peuvent encore compter pour se rencontrer, se parler, échanger, être écoutées, se faire aider, participer, construire...exister et avancer dans leur vie.

La définition ci-dessous du « Centre Socio-Culturel Aujourd'hui », construite par l'ensemble des salariés et bénévoles, traduit assez bien la palette des missions, ses atouts, ses limites, ses difficultés, ses différents niveaux d'intervention, les possibilités d'évolution pour le public en son sein.

1 Lieu d'accueil	2 Lieu d'accueil de tensions sociales	3 Point de rencontre (avec d'autres)	4 Aide/ entraide	5 Lieu travail au sens production Salariés et Bénévoles	6 Lieu Emancipation
Social (sociétal) Ecoute Structure de proximité Communication Convivialité Lieu Ressources Endroit où on est à l'abri. Il fait chaud Café En libre accès Tout le monde est accueilli de la même façon. Bienveillance Lieu de tolérance Apolitique Adaptation	Les personnes apportent leurs problèmes et parfois repartent sans solutions. Polémiques Stress Apaisement	Echanges Brassage du lien intergénérationnel Lieu où l'on est reconnu et pris en compte Interculturel Plaisir Rire Discussions	Apport de ses compétences Apport de son temps Savoir-faire Partage Transmettre son expérience	Frustration Impuissance Innovation Expériences Moteur Fédérateur Créateur	Education populaire Apprentissage de la citoyenneté Laïcité Apprendre la différence Travail (mise en mouvement de chacun, action individuelle ou collective) Lieu d'expérimentation individuelle et/ou collective Apprentissage Acquérir de l'expérience Débat Valorisation des personnes

Les valeurs et principes d'action auxquels nous nous référons transparaissent également, ils s'inscrivent dans le cadre de référence rappelé ci-dessous.

3. Rappel du cadre de référence.

Dans un Centre Socio-Culturel, les missions exercées s'effectuent dans le respect d'un cadre règlementé par les circulaires CNAF 2012 et 2016; l'adhésion à la Charte de la Fédération Nationale des Centres Sociaux complètent et confirment celles-ci notamment par les valeurs défendues (annexe 1).

L'ensemble de ces missions, principes et valeurs portés par la CNAF et la Fédération Nationale des Centres Sociaux nous lient et conduisent l'ensemble des intervenants, salariés et bénévoles, dans leur manière d'agir et de travailler avec les habitants.

Les salariés et bénévoles avaient particulièrement mis en avant les principes suivants :

- La participation des habitants dans la construction du projet social (dynamique créée et réponse à une demande).
- La conception du Centre Social animé par une équipe de professionnels et de bénévoles.
- Un lieu ouvert à l'ensemble de la population : foyer d'initiatives, porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, pour l'ensemble de la population d'un territoire.
- Quatre valeurs principales qui permettent de vivre ensemble en société :
 - Dignité humaine Solidarité Démocratie Laïcité
- Facilitation de l'insertion sociale des familles dans leur environnement et contribution à l'épanouissement des parents et des enfants.
- Développement des liens sociaux contribuant à la cohésion sociale.
- Développement des nouvelles technologies qui modifient les formes du lien social et réinterrogent les notions de proximité et de voisinage.
- Animation de la vie sociale : une réponse aux besoins des familles et des habitants du territoire.

Les valeurs de laïcité et d'éducation populaire ont toujours été portées par les centres sociaux, mais elles ont pris une tournure particulière, une importance accrue dans un contexte national de sécurité renforcée, d'intolérance toujours présente, de méconnaissance, de peur et de confusion.

Il était nécessaire de revisiter les textes qui les régissent pour mieux les appréhender et continuer à agir dans le respect à la fois de nos valeurs et de la loi.

Les deux co-présidentes et deux salariées ont déjà effectué la formation laïcité dispensée par la Fédération Départementale des Centres Sociaux associée à d'autres associations partenaires de ce projet de formation.

DE L'EVALUATION...... AU PROJET SOCIAL.

L'accompagnement à la construction de ce projet par une intervenante extérieure à notre association et au territoire ainsi que l'arrivée de trois nouveaux administrateurs en mai nécessitaient que nous partagions à nouveau les différents aspects de l'évaluation afin d'être sur la même base de réflexion. Ainsi, notre première tache a été de reprendre nos documents d'évaluation avec pour objectif l'identification des spécificités du territoire et le repérage des enjeux pour la cohésion de celui-ci.

Dans un premier temps, nous avons synthétisé les données froides et chaudes présentées ci-dessous : diagnostic de territoire, parole des élus, retours d'habitants; nous avons complété notre information avec les retours des partenaires.

Dans un deuxième temps, nous avons regardé les actions que nous avons réalisées, celles qui nous semblaient importantes à conserver, celles que nous n'avons pas mises en œuvre mais dont les problématiques sont toujours d'actualité. L'aboutissement de ce travail est traduit dans la partie Projet Social.

1. Synthèse du diagnostic de territoire.

- ➤ Augmentation de la population : (+2%) par le solde migratoire et les flux de population sur le territoire de Royan, mais la population du canton vieillit, les plus de 65 ans représentent un tiers de la population, soit 29% alors que les 0-19 ans n'en représentent que 19%.
- ➤ Installation de familles du Pays Royannais sur notre canton : sur des communes plus éloignées de Royan mais où le coût du foncier est moins cher; la hausse du nombre de familles a été particulièrement importante ces dernières années (de 20 à 38%) sur les communes de Grézac, Arces et Epargnes, puis Barzan (+17%).
- ➤ 1856 enfants présents fin 2016 : dont une tranche dominante des 6-11 ans (634 enfants). Les communes de Semussac, Grézac, Arces se distinguent des autres communes par la forte proportion du nombre de familles avec enfants par rapport à l'ensemble de leurs allocataires.
- ▶ 995 familles allocataires CAF qui représentent plus de la moitié des allocataires (1715 en tout, soit 4357 personnes couvertes, un tiers de la population du canton); 1/3 d'entre elles sont parents isolés (à Cozes, Semussac, Meschers principalement, là où le nombre de familles avec enfants est le plus important (annexe 2).

- > 38% des jeunes sortis de l'école sans aucun diplôme ou avec le brevet des collèges.
- Augmentation des personnes isolées : autant d'hommes que de femmes.
 - Un nombre important d'hommes à Mortagne et Floirac, mais aussi dans les communes de Chenac, Cozes, Meschers, et Barzan.
 - Les femmes sont isolées surtout sur Cozes, Epargnes, Meschers, Mortagne et Barzan.
- Taux élevé du « Revenu garanti » (RSA, AAH): particulièrement à Mortagne, Meschers et Cozes.
- Des revenus médians des ménages les plus bas du Pays Royannais.
- ➤ Un taux de pauvreté toujours élevé et, fait nouveau et croissant, une forte proportion de personnes âgées de plus de 60 ans en situation de précarité.
- Le taux de **chômage** est nettement supérieur au taux national (fin 2014 : 10% contre 14%).
- Pour un quart de la population allocataire, leurs ressources et leur équilibre dépendent des prestations sociales.
- ➢ Problème de mobilité sur la majorité des communes: Des transports en commun existent. Des lignes régulières assurent une liaison avec les communes du nord du canton, Meschers et Cozes, en passant par Semussac. Une ligne assure une liaison Royan-Mortagne, mais moins fréquemment. Un TAD (Transport à la Demande), permet aux habitants des autres communes de prendre rendez-vous pour être déposés à l'arrêt de bus le plus proche (Cozes ou Meschers), mais ce système n'est pas adapté à toutes les situations, de même que les horaires de bus ne sont pas adaptés à tous les horaires de travail.
- Une autre difficulté existe, le manque de motilité chez certaines personnes, qui ont une incapacité « psychologique » à se déplacer, à se mouvoir, des freins divers étant à l'œuvre.
- ➤ Le logement : peu de locataires du parc public (4.94% des allocataires logements) car il y a très peu de logement social, c'est dans le parc privé que les personnes trouvent où se loger (68.7% des allocataires logements)

2. Retours des partenaires.

Au-delà de nos partenaires financiers qui nous confient des missions de services au public, et partenaires techniques, nous travaillons en complémentarité avec d'autres partenaires. Nous avions décrit ces relations dans le document d'évaluation.

Nous avions souhaité allé au-delà de la simple description en réalisant auprès d'eux des entretiens qui nous ont permis de recueillir leur regard, leur parole, ceux-ci ont mis en évidence une méconnaissance de l'ensemble des missions pour certains et un outil incontestable de création de lien social pour d'autres :

- ❖ Connaissance et orientation vers le CSC : la plupart des écoles connaissent mal le CSC et orientent peu, certaines confondent CCAS et Centre Socio-Culturel. Pour les salariés du SIVOM, il est leur est difficile d'orienter les familles. La plupart des partenaires connaissent les missions du centre en lien avec la problématique de leur public. Les principales orientations se font par le biais de la DAC, de l'emploi, des activités (jardin, informatique...), actions familles et le transport(CCAS).
- ❖ En termes de retours de la part de leurs publics : les partenaires ont peu de retours de leurs publics mais ceux qui en ont indiquent un accompagnement de qualité, les personnes se sentent écoutées et considérées, concernant l'accompagnement à l'emploi, les personnes sont « déstabilisées » du fait d'un accompagnement sans contrainte telle que pratiqué habituellement.
- ❖ En termes d'impact sur leur public de la fréquentation du CSC: le CSC permet la création de liens, la rupture de l'isolement, l'échange, le partage, il est un repère pour les personnes, un lieu d'information, d'aide aux demandes administratives. Le CMP constate que les actions collectives sont essentielles dans les étapes de rémission des patients. D'une manière générale, le lien social est très bénéfique et fait évoluer la personne.
- ❖ Problématiques les plus fréquemment rencontrées par leurs publics: Le transport et la mobilité (et en particulier pour l'aspect médical et les courses); l'autonomie des personnes âgées; l'isolement; l'éducation; le travail; les difficultés de santé physique mais aussi psychologique; des situations différentes sur Cozes et Meschers, avec plus de situations sociales complexes sur Cozes que sur Meschers (CCAS, AS), la mentalité des personnes reçues semble plus « renfermée » à Cozes et plus « ouverte » à Meschers. Concernant les enfants, certaines écoles remarquent une évolution de certains comportements: plus d'agitation, moins de concentration, une attention plus courte, les jeux sont plus physiques « bagarres d'enfants », un grand besoin de se dépenser. D'autres enseignants remarquent deux types de familles, celles qui sont dans le besoin, avec souvent des discours négatifs par rapport à l'école, qui peuvent se répercuter à travers les enfants (mise en place de suivis), celles qui ne sont pas dans le besoin et qui se divisent en deux groupes, un premier groupe où les enfants vont bien et « tout roule », un deuxième groupe où les familles sont trop protectrices et cherchent la responsabilité en dehors de la famille quand il y a problème.

Un autre groupe est celui des familles (moins nombreuses) qui arrivent et repartent, les enfants sont souvent en difficulté, pas de stabilité.

- ❖ Les problématiques de mobilité: Les publics de certains partenaires ne rencontrent pas de difficulté (RAPE), pour d'autres la situation est précaire malgré l'existence du transport à la demande. Les jeunes se font souvent accompagner par leurs parents (Mission Locale). Des problèmes existent pour le transport à des RV de santé ou faire des courses. Certains n'ont pas de moyens de transport, d'autres n'ont pas de moyens financiers pour payer les charges afférentes (contrôle technique, réparations...).
- ❖ La pertinence d'un Centre Socio-Culturel sur le canton: Lieu de convivialité, d'accueil, d'activités (y compris pour les familles), de solidarités, l'action du CSC complète celle du CCAS, grande palette d'activités pour « un petit centre » qui est particulièrement visible pour certains partenaires par des actions comme le point emploi, et utile pour de nombreux autres notamment dans le cadre de la DAC (Démarche d'Accompagnement social Concerté).
 - 2 structures sur le territoire assurent une meilleure présence, mais elles sont situées plutôt au nord du canton, il faudrait une implantation dans le sud. Concernant le public « jeunes », ceux de Meschers vont plutôt sur Royan, les autres viennent sur Cozes (permanences Mission Locale).
- ❖ L'évolution numérique : est un avantage pour s'informer, mais cette évolution renforce l'exclusion des plus fragiles; elle doit venir en complément de l'humain, grand désespoir des personnes âgées; certains n'ont pas de matériel, pas d'accès, ne savent pas s'en servir, sont dépassés parfois (même nous disent certains partenaires); elle a un coût financier; les jeunes utilisent un téléphone portable moderne et n'ont pas d'ordinateurs.
- ❖ Remarques diverses: Les écoles confirment leur participation à la distribution des informations dans les cahiers de liaison, une école suggère également au CSC de tenir un stand pendant les kermesses, ...; les assistantes sociales font remarquer que les locaux de leurs permanences (à l'étage) sont inadaptés pour recevoir des personnes à mobilité réduite; les locaux sont accessibles avec de larges horaires; le personnel est facilement joignable; les actions sont plus visibles avec les parutions dans les journaux; milieu rural=misère invisible.

3. Retours des habitants.

Nous avions recueilli les besoins et remarques des habitants par le biais de questionnaires envoyés à nos adhérents, par la rencontre d'autres habitants à la sortie des commerces, par deux apéro-dînatoires, par l'intermédiaire des partenaires; les parents avaient été ciblés en diffusant les questionnaires par les écoles.

Ces questionnaires distribués dans un premier temps seulement à certaines écoles ont été complétés avec le retour de questionnaires donnés aux autres écoles.

Ainsi, en plus des 158 retours d'habitants et 138 retours d'écoles que nous avions déjà, nous avons augmenté de 101 le nombre de retours de parents avec les écoles de Grézac, Arces, Semussac, Epargne et écoles Nazareth, nous passons ainsi à 397 retours au total.

Nous avons également complété nos statistiques allocataires ce qui nous permet d'avoir un regard global sur le canton concernant les familles, mais le contenu des réponses a corroboré avec les éléments déjà constatés et n'ont pas fondamentalement modifié les résultats de la première analyse :

- Faible connaissance du Centre Socio-Culturel par les familles, meilleure connaissance de la part des autres habitants.
- Connaissance du Centre Socio-Culturel principalement par les activités proposées, par les voisins, amis, bouche à oreilles, en passant devant.
- Sentiment d'isolement (19%), et pas seulement à cause des difficultés de transport (12%).
- Difficultés principales de transport : pas de voiture, déplacements hors ville, manque de bus. Le transport à la demande commence à être connu (1/3 des personnes qui ont répondu)
- **Premières solutions proposées** pour faciliter le déplacement : co-voiturage, car, petit bus.
- Sentiment de ne pas être informé : ¼ des personnes.
- Les 3 premiers médias utilisés par les habitants pour savoir ce qui se passe sur leur commune : Bouche à oreille, internet, journaux.
- Premier média par lequel les habitants et les familles reçoivent l'information : internet (mail), puis en deuxième le courrier pour les habitants et Facebook pour les familles.
- **15**% ont besoin d'aide dans certaines démarches administratives, **29**% pour les démarches par internet.
- Premières difficultés exprimées : le logement, la santé, le travail.
- Préoccupations principales des parents : (voir projet famille).

4. La parole des élus.

Les rencontres que nous avions eues avec les élus du canton au cours de notre évaluation avaient apporté les informations suivantes :

- > Une inquiétude dans l'évolution de leurs missions (diminution de leur champ de compétences) du fait des lois NOTRe et GEMAPI (la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).
- Un regroupement de certaines communes pour assurer des services en partageant les frais, (Barzan, Epargnes, Boutenac, Arces, Mortagne, Grézac).
- Une fusion des communes de Floirac et St Romain depuis janvier 2018.
- Un besoin de soutien administratif par internet pour les personnes qui ne savent pas faire ou n'ont pas d'ordinateurs.
- Un problème d'internet, zone blanche, la fibre optique devrait arriver fin 2022 (démarrage en 2019 sur le Pays Royannais).
- ➤ Une population vieillissante : Les personnes âgées ont de plus en plus besoin d'aide, le maintien à domicile n'est pas toujours facile pour les enfants, les EHPAD sont très chers. Beaucoup de retraités et beaucoup de petites retraites.
- ➤ Un secteur économique « inexistant » sur le canton, les personnes qualifiées s'en vont à Bordeaux, Poitiers, Tours, pas assez d'emplois pour que les jeunes restent et fassent vivre le village, les maisons en vente sont rachetées par des personnes retraitées, la population vieillit; arrivée de familles (solde positif grâce à cela).
- **Des retraités actifs viennent s'installer** sur la commune, les liens sont difficiles entre les gens présents depuis 40 ans et les nouveaux arrivants; en rapport avec cela, moins d'animations sur le canton alors qu'il y a pléthore d'associations.
- « 90% des personnes extérieures qui arrivent sur la commune sont sans emploi ».
- Des gens sont isolés pour les courses mais il y a l'aide à domicile.
- Moins d'agriculteurs; les enfants ne veulent pas prendre la suite.
- **Des projets réalisés**: Boutique multi services et salle associative à Barzan Plage; salle des fêtes et création d'une salle jeunes à Grézac; maison médicale à Semussac; nouvelle mairie à Brie.
- Des projets : 2 studios à Barzan; projet de logement social dans l'ancienne mairie de St-Romain et vente de 8 parcelles près de l'EHPAD à Floirac; proposition d'une mutuelle à tarif préférentiel pour les habitants et projet maison médicale à Meschers; achat d'un terrain pour vendre des parcelles et aire de jeux à Grézac; pharmacie et 3 pôles sportifs (dojo et clubs houses) à Semussac; projet stade, maison médicale, camping en DSP, appartement intergénérationnel à Cozes; création de service médical avec intervention de spécialistes et une maison

intergénérationnelle à **Talmont**; Maison de la Petite Enfance MAM-LAEP à **Chenac**; acquisition d'une ferme pour faire des ateliers municipaux à **Brie**; mise aux normes « Accès Handicapé » des bâtiments publics et voirie à **Arces**; un projet éolien sur la commune **d'Epargnes**.

Des attentes diverses vis-à-vis du Centre Socio-Culturel : Au-delà de l'emploi et de la parentalité, être le lien avec les autres; mission de conseil pour les mutuelles auprès des habitants, projet LAEP et activité jardin à Chenac, une grande affiche Centre Socio-Culturel dans certaines mairies, continuer à être un Centre de ressources de tous ordres, y compris humaines. Service, support utile en milieu rural.

Autres commentaires :

Souhait du fonctionnement d'une ligne de bus régulière jusqu'à Mortagne avec arrêt à Barzan Plage à l'année.

Exigence de plus en plus forte de la population.

Les communes sont toujours aidées par la CARA mais doivent remplir des fiches projets en lien avec la parentalité.

Certaines communes sont prêtes à nous mettre à disposition des locaux gracieusement, mais pas toutes.

Disparition en fin de mandat du SIVOM (statut juridique)?

Depuis notre GTL en mars, la situation du SIVOM est en train d'évoluer :

- > pour des raisons financières, le SIVOM envisageait de ne plus nous soutenir, mais une réflexion est en cours,
- deux communes souhaitent quitter le SIVOM, celui-ci est en réflexion sur son devenir.

Quid du Centre Socio-Culturel dans ce contexte?

Les menaces de toute part ont toujours pesé, les politiques évoluent, entrainent des changements, obligent chacun à s'adapter, à trouver de nouvelles solutions, de nouveaux fonctionnements.

Nous ne perdons pas de vue ce qui apparaît parfois comme une utopie, « contribuer à ce que les habitants, quelques soient leur statut social, leur culture, leur religion... vivent bien et ensemble »; nous continuons à réfléchir, à nous adapter, à faire le travail pour lequel nous sommes missionnés.

Les habitants eux sont toujours là, ont des besoins et des envies, exprimés ou pas, et avec eux, nous construisons et mettons en œuvre un projet pour y répondre au moins en partie.

LE PROJET SOCIAL

Dans l'évaluation du précédent projet, à la question pourquoi évaluer le projet, trois items étaient ressortis : vérifier, regarder, s'adapter.

Verifier	Regarder	S'adapter		
Si l'on a atteint les objectifs posés. Si l'on est en phase avec les besoins des habitants du territoire. L'utilité du Centre Socio-Culturel. En quoi les actions du Centre Socio-Culturel améliorent la situation sociale et culturelle du territoire.	Se rendre compte du travail effectué. Regarder les difficultés. Regarder les réalités. Voir les limites. Voir notre évolution et celle du territoire. Comment on peut faire autant avec les moyens actuels. A quoi servent nos efforts.	S'améliorer. Avoir un nouveau regard. Evoluer avec le temps, les demandes. Evoluer avec la société. Réajuster le projet.		
Autres raisons	Rendre compte du travail effectué (redevable de l'argent public). Continuer à avoir l'agrément.			
	Laisser une trace.			

♣ Vérifier et regarder, c'est ce que nous avons fait en évaluant le projet précédent dont les axes de travail étaient les suivants :

Objectif général n°1	Partir des besoins, développer des actions avec et pour tous.
Objectif général n°2	Enrichir et équilibrer notre présence et notre action sur le territoire.
Objectif général n°3	Favoriser l'engagement et la prise de responsabilités.
Objectif général n°4	Etoffer et consolider nos partenariats.
Objectif général n°5	Former les acteurs de l'association.
Objectif général n°6	Participer au traitement des problèmes de mobilité sur le canton.
Objectif général n°7	Optimiser notre politique de communication.

Des actions réalisées avaient permis de remplir ces objectifs, d'autres étaient plus difficiles à atteindre, l'engagement et la prise de responsabilité par exemple, notamment dans les instances décisionnelles, mais cette année était un bon cru puisque 3 jeunes nouveaux administrateurs/trices ont intégré le CA en mai. La mobilité reste encore une priorité à travailler ainsi que notre communication qui devra prendre en compte les nouveaux usages. La présence sur le territoire s'est élargie au-delà des communes d'implantation, dans la limite des moyens humains dont nous disposions. L'évolution numérique a particulièrement marqué ces dernières années avec notamment une demande accrue dans le soutien aux démarches administratives par internet, (prise de temps supplémentaire), ainsi qu'une augmentation visible sur Cozes de personnes plus en difficulté qu'auparavant, dans des situations plus complexes.

S'adapter...

Nous en sommes à cette étape, et pour construire ce nouveau projet, évoluer avec le temps et les changements de la société, nous avons porté un regard neuf sur la situation, dans la plus grande objectivité possible; nous avons ajusté le projet en l'adaptant aux nouveaux besoins et en tenant compte des moyens contraints dont nous disposons aujourd'hui.

A. LES ENJEUX DES QUATRE PROCHAINES ANNEES SUR CE TERRITOIRE.

A la présentation de notre évaluation au GTL, nous avions déjà échangé sur des pistes de réflexion pressenties pour le futur projet social :

- Les personnes âgées : « bien vieillir »,
- La Mobilité, poursuivre le travail,
- « Coup d'Pouce » développer et faciliter l'accès par un site d'inscription internet,
- Le Travail de communication auprès des familles,
- La Mise en œuvre du projet LAEP,
- Les Demandes administratives par internet,
- L'Epicerie sociale, le Garage associatif,
- > Des Actions non réalisées dans ce projet que nous souhaitons poursuivre (ex : lecture PMI ...).

Nous avons regardé à nouveau. Organisés en 3 groupes, nous avons extrait du document d'évaluation les futurs enjeux. Ce travail a provoqué de nombreux échanges sur le fond du travail à effectuer puis nous avons validé ce qui était prioritaire à l'ensemble des personnes (en bleu).

Enjeux ressortis	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
Réfléchir à de nouvelles solutions aux problèmes	•	•	•
de mobilité/isolement.			
Accorder plus de temps à l'aide aux démarches	•	•	•
administratives.			
Prendre en compte la population vieillissante du	•	•	•
territoire/isolement.			
Développer l'entraide sur le territoire.	•	•	•
Communication/représentation.	•	•	
Identifier les besoins et répondre aux besoins	•	•	•
exprimés des familles.			
Favoriser l'accès à la culture.		•	•
Alphabétisation		•	
Présence sur le territoire (selon les moyens dont on		•	•
dispose).			
Favoriser la rencontre interculturelle.			•
Jeunesse (compétence SIVOM)			•
Partenariats			•

Les thématiques de la famille, de la population vieillissante, de solidarités, de mobilité et démarches administratives déjà discutées à la présentation du GTL, sont ressorties dans les trois groupes confirmant l'importance de ces propositions de travail.

(Des actions existent déjà parmi ces thématiques mais certaines devront être améliorées, plus visibles, développées.)

Les axes de travail suivants ont été fixés...

Contribuer à réduire les inégalités d'ordre social, culturel, économique (difficultés).

Faire du CSC un lieu de dynamique territoriale, de créations de projets et un lieu de vivre ensemble.

Partager, échanger à travers des actions intergénérationnelles, de l'animation de la vie locale.

Chercher les moyens susceptibles de « réduire » l'isolement des habitants du territoire.

Développer les coopérations. Travail en réseau...

...puis traduits en orientations.

Remarque: Parmi les thématiques à travailler, celles de la vieillesse et de la mobilité étaient spontanément ressorties dans l'axe des inégalités sociales, mais elles nécessitent à elles seules un travail important et nous avons fait le choix de les réunir dans une seule orientation de travail en lien avec l'isolement.

B. DETERMINATION DES ORIENTATIONS AU REGARD DES ENJEUX.

Partant des situations problématiques repérées et des axes de travail, trois orientations ont été définies :

- **Orientation 1** Contribuer à réduire les inégalités d'ordre social, culturel, économique (lié à la vie quotidienne des habitants).
- **Orientation 2** Continuer à faire du Centre Socio-Culturel un espace de création de projets, de dynamique territoriale et d'animation de la vie locale ouvert à tous.
- **Orientation 3** Réduire l'isolement des habitants du territoire.

C. OBJECTIFS ...OBJECTIFS OPERATIONNELS...ACTIONS.

12 objectifs ont été fixés. Afin de ne pas trop nous disperser et construire un projet réalisable, nous avons fait des choix et nous nous sommes limités à 3 objectifs travaillés à partir de chaque orientation plus 3 objectifs spécifiques pour le secteur famille.

- 1- Favoriser l'autonomie des habitants en leur facilitant l'accès aux droits.
- 2- Réfléchir a des actions solidaires en direction des habitants.
- 3- Développer des actions éducatives et culturelles accessibles à tous.
- 4- Créer du lien avec et entre les habitants du territoire.
- 5- Favoriser l'envie des publics à participer et à s'engager dans la vie du centre.
- 6- Développer les coopérations pour une meilleure dynamique territoriale.
- 7- Participer au bien vieillir et à la préservation de l'autonomie sur notre territoire par le biais du lien social.
- 8- Améliorer la mobilité des habitants.
- 9- Permettre aux personnes dépourvues de moyens de transport de se déplacer de manière autonome.
- 10- Favoriser les actions innovantes en direction des familles en lien avec les particularités du territoire.
- 11- Développer un collectif famille au sein du Centre Socio-Culturel.
- 12- Encourager les rencontres avec les familles du territoire et favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle.

Pour remplir ces objectifs, 3 objectifs opérationnels maximum par objectif ont été fixés, puis déclinés en actions.

FAVORISER L'AUTONOMIE DES HABITANTS EN LEUR FACILITANT L'ACCES AUX DROITS.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Informer, documenter, mettre à disposition du matériel (ordis, scan...).
- 2- Créer une MSAP (Maison de services au public) à Cozes pour toucher le public du territoire.
- 3- Mettre en place des moments de formation sur les sites administratifs et sur le matériel en lien avec des partenaires.

- 1-1 Se procurer auprès des partenaires les documentations adéquates.
- 1-2 Installer du matériel adapté accessible.
- 1-3 Communiquer par affiche, prospectus, bulletins municipaux...
- 2-1 Demander une labellisation auprès de la Préfecture.
- 2-2 Contacter des partenaires locaux (CAF, Pôle Emploi...).
- 2-3 Former les accueillants par les opérateurs : CAF, Pôle Emploi.
- 2-4 Assurer ce service à Cozes, itinérance selon les besoins.
- 3-1 Organiser des réunions d'information sur les sites équipés en informatique.
- 3-2 Faire intervenir des partenaires extérieurs pour former aux sites administratifs.
- 3-3 Mettre en place des groupes d'échange de savoirs et savoir-faire.

REFLECHIR À DES ACTIONS SOLIDAIRES EN DIRECTION DES HABITANTS.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Impulser un travail avec les habitants et les partenaires en vue de la création d'une épicerie sociale.
- 2- Trouver des solutions à des manques et besoins exprimés par la population.
- 3- Créer une dynamique solidaire entre demandeurs d'emploi afin d'échanger sur leurs préoccupations et ne pas être seuls.

- 1-1 Créer un groupe de travail avec des bénéficiaires, en y associant des élus, des partenaires institutionnels, associatifs (les aides alimentaires)...
- 1-2 Contacter les grandes surfaces...
- 1-3 Obtenir des accords, construire le projet.
- 2-1 Mettre en place un groupe de réflexion de parents et d'habitants pour réfléchir à des solutions.
- 2-2 Identifier des problèmes, difficultés,...
- 3-1 Créer un créneau régulier pour un accueil collectif.
- 3-2 Repérer les personnes intéressées aux accueils, à l'Espace Emploi Formation et aux permanences des partenaires.

DEVELOPPER DES ACTIONS EDUCATIVES ET CULTURELLES ACCESSIBLES A TOUS.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Faire découvrir des spectacles, manifestations et lieux culturels dans et hors canton.
- 2- Organiser des manifestations pour promouvoir la culture sous toutes ses formes.

- 1-1 Réunir un groupe d'habitants susceptible d'organiser et de proposer des sorties adaptées à différents publics.
- 2-1 Mettre en place avec les habitants et partenaires des animations à partir de différents supports culturels et éducatifs.

CREER DU LIEN AVEC ET ENTRE LES HABITANTS DU TERRITOIRE.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Construire 1 manifestation culturelle innovante à destination des habitants.
- 2- Créer d'autres manifestations festives avec différents publics.
- 3- Poursuivre les actions propices au partage.

- 1-1 Recenser et contacter les artistes du canton.
- 1-2 Impliquer des habitants adhérents de l'association Arc en Ciel et contacter d'autres habitants par les associations, les parents d'élèves, mairies....
- 1-3 Constituer un groupe de travail.
- 2-1 Recenser les envies des habitants : bal, kermesse, concert.... et être force de proposition.
- 2-2 Proposer une animation pour tous les âges.
- 2-3 Inviter par le biais des écoles, des associations, des ainés, maisons de retraite, mairies, Centre d'Accueil et d'Orientation....
- 3-1 Informer sur les ateliers et actions de partage. (utilisation de facebook)
- 3-2 Rendre plus performante les actions existantes (possibilité d'inscription par internet pour Coup d'Pouce...).

FAVORISER L'ENVIE DES PUBLICS A PARTICIPER ET A S'ENGAGER DANS LA VIE DU CENTRE.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- S'appuyer sur les partenaires pour faire connaître les actions du centre.
- 2- Proposer des actions régulières pour investir l'espace public et créer du lien.
- 3- Adapter nos modes de communication aux divers publics.

- 1-1 Bien informer les partenaires des actions du CSC.
- 1-2 Recenser d'autres acteurs susceptibles de devenir partenaires.
- 1-3 Recenser les partenaires connus qui n'orientent pas leurs publics et mener 1 action particulière auprès d'eux.
- 2-1 Aller vers les habitants.
- 2-2 Organiser 1 action repérable pour les habitants de ces communes.
- 3-1 Public ciblé (information ciblée) selon l'activité.
- 3-2 Utilisation des moyens de communication différents selon les publics : Facebook, mail, site CSC, Lettre d'Info, papier...

DEVELOPPER LES COOPERATIONS POUR UNE MEILLEURE DYNAMIQUE TERRITORIALE.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Créer un réseau de personnes ressources par commune ou par thématique.
- 2- Participer à des manifestations organisées par d'autres acteurs.
- 3- Rencontrer les élus et partenaires pour partager notre projet social.

- 1-1 Utiliser les réseaux « sociaux » existants : ex. : lecture, Coup d'Pouce, Forum, Gratiféria...., les mairies, les écoles...
- 1-2 Assurer une présence du Centre Socio Culturel repérée sur des communes pour mieux le faire connaître.
- 2-1 Se renseigner sur les manifestations existantes.
- 2-2 Le Centre Socio Culturel participe selon ses possibilités et fait connaître le Centre Socio-Culturel.
- 3-1 Présenter le Projet Social aux Conseils Municipaux (début 2019).
- 3-2 Présenter le Projet au Conseil du SIVOM (et à la CARA si besoin).
- 3-3 Présenter le projet aux partenaires.
- 3-4 Les rencontrer régulièrement pendant les 4 années du projet.

PARTICIPER AU BIEN VIEILLIR ET A LA PRESERVATION DE L'AUTONOMIE SUR NOTRE TERRITOIRE PAR LE BIAIS DU LIEN SOCIAL.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Contribuer à réduire la solitude des personnes âgées en organisant la visite de bénévoles à domicile.
- 2- Permettre la mise en relation de personnes retraitées pour organiser des sorties/activités.
- 3- Créer des actions intergénérationnelles et/ou actions spécifiques autour des centres d'intérêts des personnes.

- 1-1 Contacter nos adhérents et mobiliser ceux qui peuvent se déplacer chez les personnes âgées isolées.
- 1-2 Cibler les personnes âgées isolées par le biais des CCAS, clubs des aînés, mairies...
- 2-1 Les informer par le biais des mairies.
- 2-2 Les inviter à se rencontrer.
- 2-3 Travailler avec les offices du tourisme pour connaître les activités et sorties à destination des personnes âgées.
- 2-4 Les soutenir si besoin dans l'organisation de leurs sorties ou la mise en place de leurs activités.
- 3-1 Contacter les maisons de retraites, clubs des aînés, CLIC... et réfléchir ensemble à ce projet.
- 3-2 Organiser des temps de rencontre et d'échanges.
- 3-3 Mettre en place des activités plus spécifiques adaptées aux conséquences du vieillissement (préservation de l'autonomie).

AMELIORER LA MOBILITE DES HABITANTS.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Permettre aux habitants de se rendre aux activités du CSC.
- 2- Accompagner les personnes pour qu'elles développent leur capacité de motilité.
- 3- Informer sur les différents moyens de transport existants sur le territoire.

- 1-1 En proposant aux habitants éloignés sans moyen de locomotion de les emmener aux activités.
- 1-2 En faisant connaître et en accompagnant vers le transport à la demande.
- 2-1 Créer un groupe de 5-6 personnes repérées par les animatrices du centre pour identifier et travailler les freins « psychologiques ».
- 3-1 Faire connaître le transport à la demande et ses modalités.
- 3-2 Répertorier les différents moyens de transport alternatifs existants (co-voiturage, le stop encadré, réseau pouce etc...)
- 3-3 Se rapprocher des partenaires qui proposent des solutions de transport.
- 3-4 Créer avec des habitants le dépliant répertoriant l'ensemble des solutions de transport existantes pour le canton.

PERMETTRE AUX PERSONNES DEPOURVUES DE MOYENS DE TRANSPORT DE SE DEPLACER DE MANIERE AUTONOME.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- 1- Engager une réflexion sur les problèmes de mobilité en lien avec la santé et l'emploi.
- 2- Provoquer de nouvelles actions autour de la mobilité pour tous.

ACTIONS

- 1-1 Réunir les acteurs du territoire (DT/CARA/ structures d'insertion du territoire...), le CSC, les partenaires et usagers concernés pour réfléchir à des solutions.
- 2-1 Constituer un groupe d'habitants concernés pour identifier les freins.
- 2-2 Travailler cette question avec eux et imaginer, en lien avec les mairies, les partenaires..., une solution nouvelle.

OBJECTIFS 10-11-12 (voir projet famille)

- 10- FAVORISER LES ACTIONS INNOVANTES EN DIRECTION DES FAMILLES EN LIEN AVEC LES PARTICULARITES DU TERRITOIRE.
- 11- DEVELOPPER UN COLLECTIF FAMILLE AU SEIN DU CENTRE SOCIO-CULTUREL.
- 12- ENCOURAGER LES RENCONTRES AVEC LES FAMILLES DU TERRITOIRE ET FAVORISER LA MIXITE SOCIALE, CULTURELLE ET INTERGENERATIONNELLE.

D. QUELQUES MOTS SUR LES NOUVELLES ACTIONS ENVISAGEES.

Création d'une MSAP (Maison de services au public) à Cozes pour toucher l'ensemble du public du canton. (Échéance 2019)

Nous l'avons déjà dit dans l'évaluation, les demandes de soutien pour les démarches administratives, notamment par internet, sont de plus en plus nombreuses, prennent de plus en plus de temps, sont parfois complexes. Ce nouveau besoin lié au développement du tout numérique nécessite une formalisation de ces accueils, une formation adaptée et une reconnaissance spécifique. La MSAP répond à ces différents points...Par cette création, nous souhaitons que les habitants :

- puissent réaliser leurs démarches, trouver le conseil ou soient mis en contact avec l'opérateur professionnel qui pourra les renseigner,
- ne soient pas pénalisés par des déclarations qu'ils n'auraient pas pu effectuer (rupture de droits, amendes, pénalités...),
 - aient les moyens de remplir leurs obligations administratives.

Nous assurions déjà un soutien aux démarches administratives mais cette création formalisera et rendra plus visible ce service. En outre, il répond à la préconisation de la CAF d'inscrire dans le projet social la facilitation administrative et numérique de l'accès aux droits pour les allocataires CAF.

Création d'une épicerie sociale. (Échéance 2022)

Ce projet n'est pas nouveau mais est revenu une fois de plus dans les besoins énumérés. Afin d'offrir une réelle possibilité d'accompagnement par la responsabilisation, l'éducation au budget, la prise de décision, nous allons tenter de travailler à cette construction dans un premier temps avec l'association de l'aide alimentaire (bénéficiaires et bénévoles) afin d'avoir leur adhésion, puis avec les élus et partenaires.

Création d'un accueil collectif des demandeurs d'emploi. (Échéance 2019/2020)

Le Centre Socio-Culturel répond à de nombreuses préoccupations de personnes en recherche d'emploi ou de formation. Pour assurer un meilleur suivi, une certaine confidentialité, l'accueil se fait principalement de manière individuelle. Quelques informations collectives se déroulent dans l'année sur des thématiques précises.

D'autres expériences ont montré que d'assurer régulièrement une permanence collective, conviviale, en libre accès, permet aux chercheurs d'emploi d'échanger sur leurs préoccupations, de ne pas se sentir « seul » dans une situation souvent vécue ou considérée comme honteuse. Se retrouver « entre pairs » qui se comprennent, partagent des difficultés communes et vivent des situations identiques, rassure et encourage à la solidarité dans la recherche d'emploi, dans la transmission d'infos. Cet accueil serait complémentaire au travail déjà effectué et offrirait un espace « libérateur », de reprise de confiance en soi, de ressource pour continuer à croire en soi, de redynamisation pour continuer ses recherches.

- Mise en place avec les habitants et partenaires des animations à partir de différents supports culturels et éducatifs.
- © Construction d'une manifestation culturelle innovante à destination des habitants (Echéance 2020).

Ils ont été oubliés dans le diagnostic du territoire, mais les artistes sont nombreux sur le canton. Comme nous voulions développer des actions éducatives et culturelles accessibles à tous, nous avons trouvé intéressante l'idée de les contacter pour imaginer avec ceux qui le voudront une action culturelle innovante qui valoriserait leur art et éblouirait les habitants.

Création d'autres manifestations festives avec différents publics (2019).

Les habitants, les retraités notamment, sont demandeurs de manifestations « joyeuses », et pas forcément innovantes. Partant de leur centre d'intérêt, l'idée est que le Centre Socio-Culturel propose au moins une fois par an une fête tous publics.

Organisation de visite de bénévoles à domicile (Echéance 2020).

Au-delà de l'objectif de bien se nourrir, nous assurons la livraison de repas à domicile pour contribuer au maintien chez elles des personnes âgées. Beaucoup d'entre elles sont seules, sans enfants à proximité, et le livreur de repas est la seule visite de la journée. Afin de rompre cet isolement, nous aimerions organiser un réseau de bénévoles pour aller régulièrement à la rencontre de ces personnes âgées isolées.

Création d'actions intergénérationnelles et/ou actions spécifiques autour des centres d'intérêts des personnes âgées (Echéance 2019).

La première idée est d'organiser des rencontres avec les familles dans les maisons de retraites, pour aller au-delà des actions intergénérationnelles que nous faisons déjà. La deuxième idée est de répondre aux demandes spécifiques des personnes retraitées

concernant soit la mise en œuvre d'activités adaptées à des problématiques liées à l'âge, soit la mise en place de groupes d'échanges et de réflexion concernant des inquiétudes, des informations pratiques...

- Figager une réflexion sur les problèmes de mobilité en lien avec la santé et l'emploi.
- Provoquer de nouvelles actions autour de la mobilité pour tous (Echéance 2020).

En dehors de l'information sur les moyens de transport existant sur le canton, nous n'avons pas pu dans le précédent projet enclencher un travail de réflexion avec les habitants et partenaires sur de nouveaux moyens à imaginer. La problématique étant toujours présente, nous avons reconduit cette action en imaginant deux axes de travail, l'un en lien avec les problématiques d'emploi et de santé, l'autre en lien avec la rupture de l'isolement pour tous. Mais peut-être se rejoindront-ils ?

E. LES ACTIONS QUE NOUS MAINTENONS.

Nous avons modifié le nom du secteur « Mieux-Etre » qui devient « Bien-Être, Bien Vieillir ».

Les actions conservées après évaluation de notre projet précédent.

Secteur Famille

Sorties Familles
Séjours vacances
Animations famille
Aprèm'en famille
Apéro Conférence
Rencontre Parents-Enfants
LAEP (?)

Secteur Solidarité

Transport aide alimentaire
Démarches administratives
Alphabétisation-FLE
Espace Emploi Formation
Démarche d'Accompagnement Concertée
Dispo Santé
Repas à Domicile
Jardins
Bourse Vêtements
Coup d'Pouce

Secteur Bien-être-Bien Vieillir

Cuisinons en voyageant
Gymnastique douce et tonique
Yoga
Randonnée/Marche
Atelier mobilité
Mosaïque
Bridge
Anglais
Théâtre
Informatique
Prévention des chutes

Secteur Culture - Animation Vie Locale

Printemps du Poète
Partir en Livre
Fête d'Hiver
Randonnée de l'Estuaire
Brocante
Gratiféria
Ciné-débats
Carrefour des Associations
(Tous les 2 ans)

Informations complémentaires concernant la DAC, Dispo Santé et l'Espace Emploi Formation

La Démarche d'Accompagnement Concerté (DAC), financée par le Conseil Départemental pour favoriser l'insertion sociale de personnes en difficulté, s'appuie sur l'ensemble du projet du Centre, selon les besoins, pour favoriser la mixité sociale et ne pas stigmatiser les personnes concernées. Il ne s'agit pas d'une action en tant que telle mais comme son nom l'indique, il s'agit d'une démarche d'accompagnement social et concerté avec le bénéficiaire, le référent social et la coordinatrice DAC. La DAC a l'avantage de prendre en compte tous les publics qui ont besoin d'être soutenus et accompagnés, sans statut social particulier, s'ils sont orientés par des professionnels (ou bénévoles pour notre milieu rural).

Dispo Santé est un dispositif d'accompagnement aux soins financé par le Conseil Départemental. Il s'adresse uniquement aux personnes bénéficiaires du RSA orientées par les professionnels de la Délégation Territoriale et de CCAS autorisés. L'objectif est davantage de remobiliser les personnes sur la prise en charge de leur santé que d'assurer uniquement le transport aux soins (quand cela est nécessaire).

L'Espace Emploi Formation (ancien CRII) est financé par la CARA. Il a l'avantage de s'adresser à tous publics, demandeurs d'emploi ou non, quelque soit le statut de la personne, en recherche de travail, de reconversion, de formation, de soutien...

F. MODALITES D'ÉVALUATION.

En 2022, le document EVA-CIRESE sera l'outil qui nous servira de guide pour l'évaluation de ces quatre années de projet.

D'ici là, l'évaluation se fera chaque année avec des moyens déjà utilisés et qui fonctionnent assez bien pour regarder le travail effectué, à savoir :

- 1. A chaque fin d'action, après évaluation avec les participants, les actions font l'objet de bilans écrits par chaque responsable. Des outils existent : fiche projet, de suivi et d'évaluation (objectifs poursuivis, public visé et touché, critères d'évaluation, indicateurs quantitatifs et qualitatifs, résultats obtenus, perspectives).
- 2. Les assemblées générales sont un moment privilégié pour partager et rendre compte auprès des adhérents de l'avancée du projet; les fiches présentées dans le rapport d'activités traduisent la réalisation des actions.

D'autre part, en milieu de projet social en 2020, nous pourrons, administrateurs, salariés et bénévoles, procéder à une évaluation globale avec les moyens suivants :

1- La réalisation de cartes partenariales qui permet de mesurer l'évolution du travail avec nos partenaires.

2- La mesure de l'avancée de notre projet à travers l'évaluation des actions et des résultats attendus. Les tableaux d'évaluation selon le modèle ci-dessous seront remplis. Les résultats attendus sont tous présentés en annexe3.

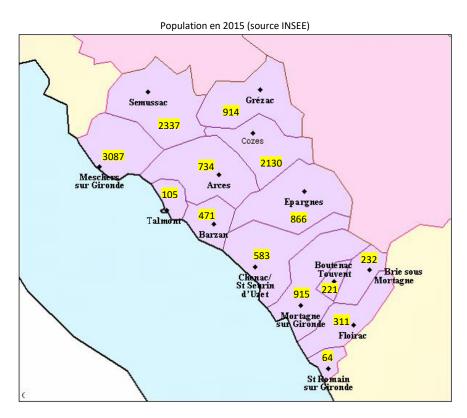
OBJECTIF 1: FAVORISER L'AUTONOMIE DES HABITANTS EN LEUR FACILITANT L'ACCES AUX DROITS.

Objectif opérationnel 1 : Informer, documenter, mettre à disposition du matériel (ordis, scan...).

	Action	Effe	ctuée		Résultat attendu	Attei nt	En partie	Non attei	Commentaire	Recor	nduite
								nt			
		0	En	n						oui	non
		ui	rs	0							
				n							
1-4	Se procurer auprès des				Les personnes trouvent les						
	partenaires les				documents d'information dont						
	documentations				elles ont besoin.						
	adéquates.										
1-5	Installer du matériel				Utilisation des outils en						
	adapté accessible.				autonomie.						
1-6	Communiquer par affiche,				Augmentation de la						
	prospectus, bulletins				fréquentation sur les sites						
	municipaux				administratifs informatiques.						

G. LE TERRITOIRE D'INTERVENTION

Malgré le nouveau découpage cantonal et pour tenir compte des moyens dont nous disposons, nous limitons toujours notre champ d'intervention au canton de Cozes, sachant que notre zone d'influence s'étend aux communes limitrophes.



Zone d'influence du Centre Socio-Culturel.



LES MOYENS DE NOTRE PROJET

1- Les moyens humains

1-1 Les habitants-bénévoles de l'association :

- Les responsables à travers les instances :
 - Le Conseil d'Administration (annexe 4), composé de 18 personnes, est le garant des valeurs, des orientations du projet, effectue les choix politiques de l'association. Il se réunit trois fois par an, ou plus si nécessaire.
 - Le Bureau, 5 personnes, chargé de la gestion courante de l'association, se réunit une fois par mois au minimum, mais la réalité nécessite plus de rencontres selon l'activité de l'association, selon les situations.
 - Le Bureau Elargi à ceux qui sont disponibles, selon les besoins pour certaines décisions ou travaux sur divers projets.
 - La commission innovation projets (voir schéma dos de couverture), créée pour remplacer les commissions familles, solidarité, mieux-être et vie locale afin de nous adapter au fonctionnement des bénévoles et favoriser leur connaissance des différents secteurs.
 Ouverte à tous les membres du CA, selon leur disponibilité, elle accueille les propositions de projets des habitants, des salariés, des bénévoles, échange et valide.
- Les adhérents : Les Assemblées Générales, lieux d'expression démocratique, moment fort de l'année, où les adhérents peuvent se retrouver, échanger, proposer et voter les différents rapports.

1-2 Les bénévoles :

Nous pouvons compter sur une trentaine de personnes pour animer des ateliers réguliers et assurer des remplacements aux accueils (3540h), et pour assurer les actions ponctuelles, nous comptons 140 bénévoles en cumulant les animations de vie locale, les petits travaux, les transports (3231h). Sans ces personnes bénévoles, nous ne pourrions réaliser tout ce que nous proposons et offrir une palette d'activités variées.

1-3 Les salariés :

En 2019, 10 personnes sont salariées de l'association, toutes en CDI, 8.83 ETP. (Une personne assure régulièrement le remplacement de l'animateur pour le service des repas à domicile quand celui-ci est en congés).

Le personnel 2018 :

• Le pilotage est constitué de :

la direction
 la comptabilité
 2 chargées d'accueil et secrétariat
 1ETP
 1.85 ETP.

(1 dans chaque structure à Cozes et Meschers)

• Les secteurs d'interventions sont constitués de :

-	Une référente-famille et coordinatrice DAC	1 ETP
-	Une animatrice	0.85 ETP
-	L'animatrice d'insertion socio-professionnelle	1 ETP
-	La médiatrice santé (congé parental)	0.80 ETP
-	L'assistant d'animation	0.65ETP

• La logistique est composée par :

L'agent de nettoyageL'assistant d'animation0.23 ETP0.35ETP

Caractéristiques liées à certains postes :

- Le comptable, assistant de direction, assure également certaines missions extérieures au Centre qui financent une partie de son poste (Association Trajectoire, Centre Socio-Culturel de St-Sulpice, Association Cabariot), accompagne l'organisation des brocantes.
- L'animatrice effectue une prestation à Saujon à hauteur de 14h par semaine, soit près de 50% de son temps de travail (30h).
- La salariée référent-famille est aussi coordinatrice dans le cadre de la DAC, anime et participe à certains projets de l'animation de la vie locale (bourses, fêtes).
- L'animatrice d'insertion professionnelle, basée à Cozes, assure une permanence hebdomadaire un après-midi à Meschers, sur rendez-vous à Boutenac-Touvent, Epargnes et Mortagne, et pour les VAE à Saujon.
- La médiatrice Dispo Santé effectue des entretiens à domicile et intervient sur le secteur Royan Atlantique Haute Saintonge.
- L'assistant d'animation assure le portage des repas à domicile, l'animation de l'activité jardins, la projection des films au cinéma dans le cadre des ciné-débats, participe à la communication de la brocante et à certaines taches logistiques.
- N'ayant plus de salarié pour les taches suivantes, elles ont été réparties de la manière suivante :
- Le transport des personnes aux activités est assuré par les animatrices et des bénévoles.
- La maintenance du matériel et des locaux, les aspects logistiques (signalétique, transport de matériel, et l'installation pour des manifestations extérieures (brocantes, évènements divers...) sont effectués principalement par des bénévoles.
- Les travaux de communication (site internet, lettre infos, flyers...) sont partagés entre la direction et le secrétariat.

Il nous manque un poste d'animateur pour assurer correctement l'animation du secteur « bien vieillir » et « culture/vie locale », ainsi que pour accompagner le développement de projets dans les communes.

Nous sommes toujours confrontés à la difficulté de pouvoir assurer au public un accueil quotidien à temps plein, de 9h à 12h et de 14h à 18h, dans les deux structures; pour des raisons à la fois de sécurité et de service, nous préférons que deux salariés au minimum soient présents dans chaque structure. Nous avons adapté les horaires et pris la décision de fermer pendant les réunions d'équipe et certains travaux salariés-administrateurs-bénévoles. Nous faisons appel à des bénévoles pour assurer l'accueil lors de ces réunions lorsqu'elles se déroulent dans la structure. Nous jonglons donc avec les plannings pour nous assurer de ces deux aspects : présence de deux personnes et ouverture au public, mais cela devient de plus en plus difficile.

2- Les moyens financiers

2-1 La situation au 31/12/2017.

L'analyse financière,

CENTRE SOCIO-CULTUREL ARC-EN-CIEL / CANTON DE COZES

Analyse financière au 31 décembre 2017.

Le compte de résultat affiche à nouveau un excédent (+7.874 € pour 2017).

Les résultats positifs cumulés au cours des trois derniers exercices comptables, soit un total de 26.200 €, consolident une bonne situation financière.

0

LE FONDS DE ROULEMENT baisse un peu de 195.788 € à 192.970 €.

Le niveau du fonds de roulement se maintient à hauteur de 4,4 mois de charges de fonctionnement.

0

LE RATIO D'EQUILIBRE diminue (de 6,9 à 6,5) mais reste au dessus de la norme (> 1).

L'équilibre financier est assuré, les immobilisations sont toutes financées par les fonds associatifs.

0

LE RATIO D'INDEPENDANCE FINANCIERE remonte (de 0,69 à 0,76), la situation est très favorable (> 0,50).

Les dettes ont diminué (de 81.987 € à 72.879 €) et sont largement couvertes par les fonds associatifs (170.191 €).

4

LE RATIO DE LIQUIDITE DE L'ACTIF augmente : la situation de trésorerie est toujours saine.

En effet, la trésorerie (189.333 €) permet toujours de financer la totalité des dettes (72.879 €).

Le centre social dispose d'une bonne marge de trésorerie (disponibilités - dettes) (116.000 € en 2017).

RECAPITULATIF DES CHARGES APRES REPARTITION

RECAPITULAT			F DES CHARGES APRES REPARTITION						
DEE: 0047	TRONC COMMUN			SECTEURS D'INTERVENTION				TOTAL	
REEL 2017	Pilotage	Logistique	SOUS TOTAL	ACTIONS PONCTUELLES	FAMILLES INTERGENERATIONS	BIEN ETRE	SOUDARITE	SOUS TOTAL	
Vie Associative	14 489,11		14 489,11						14 489,11
Direction-Coordination Responsable de secteur	70 673,51		70 673,51						70 673,51
Accueil-Secrétariat	59 701,98		59 701,98						59 701,98
Comptabilité	48 426,03		48 426,03						48 426,03
Animation Référente									
Animation d'Activités				6 827,58	25 457,15	14 581,73	113 673,01	160 539,47	160 539,47
Personnel Technique									
SOUS TOTAL PERSONNELS	178 801,52		178 801,52	6 827,58	25 457,15	14 581,73	113 673,01	160 539,47	339 340,99
Locaux : personnel	6 081,53		6 081,53	2 606,37	3 475,16	2 705,80	3 475,16	12 262,48	18 344,01
Locaux: autres charges	939,97		939,97	421,44	537,12	268,56	2 899,32	4 126,45	5 066,42
Locaux : charges supplétives	44 371,31		44 371,31						44 371,31
SOUS TOTAL LOCAUX	51 392,80		51 392,80	3 027,81	4 012,28	2 974,36	6 374,48	16 388,94	67 781,74
Frais de gestion	16 776,33		16 776,33	1 114,05	2 059,07	1 612,75	33 322,72	38 108,60	54 884,93
Charges d'animation				6 455,88	5 471,06	9 255,59	68 664,09	89 846,62	89 846,62
Autres charges	4 794,55		4 794,55	109,35	250,22	200,39	7 808,64	8 368,60	13 163,15
TOTAL DE S CHARGE S	266 254,32		266 254,32	17 534,67	37 249,78	28 624,83	229 842,94	313 252,22	579 506,54

RECAPITULATIF DES PRODUITS APRES REPARTITION

	RECALITOLATI		DES PRODUITS AFRES REFARITION						
REEL 2017	TRO	NC COM	MUN		SECTEURS D'INTERVENTION				TOTAL
	Pliotage	Logistique	SOUS TOTAL	ACTIONS PONCTUELLES	FAMILLES INTERGENERATIONS	BIEN ETRE	SOLIDARITE	SOUS TOTAL	
Familles	2 639,00		2 639,00	12 217,18	2 220,50	8 288,80	105 456,17	128 182,65	130 821,65
Autres	27 639,05		27 639,05	279,36	258,49	207,01	13 859,60	14 604,47	42 243,52
SOUS TOTAL AUTOFINANCEMENT	30 278,05		30 278,05	12 496,54	2 478,99	8 495,81	119 315,77	142 787,12	173 065,17
ETAT	3 553,50		3 553,50						3 553,50
Contrats Aidés (CES-CEC-CQ-CIE)									
SOUS TOTAL ETAT	3 553,50		3 553,50						3 553,50
REGION									
Fonds Européens									
SOUS TOTAL REGION									
DEPARTEMENT	37 256,00		37 256,00	8 000,00	7 500,00	7 500,00	37 500,00	60 500,00	97 756,00
Subventions Communes	20 000,00		20 000,00				1 037,34	1 037,34	21 037,34
Subventions Communauté de Villes	32 000,00		32 000,00		20 000,00		40 000,00	60 000,00	92 000,00
Prestations de service									
Contrepartie charges supplétives	44 371,31		44 371,31						44 371,31
SOUS TOTAL COMMUNE(S)	96 371,31		96 371,31		20 000,00		41 037,34	61 037,34	157 408,65
Subventions	10 000,00		10 000,00	6 154,00	10 704,00	6 154,00	6 153,00	29 165,00	39 165,00
Prestations de service	65 707,00		65 707,00	1 832,00	10 992,00	1 832,00	3 664,00	18 320,00	84 027,00
SOUS TOTAL CAF	75 707,00		75 707,00	7 986,00	21 696,00	7 986,00	9 817,00	47 485,00	123 192,00
Autres produits	10 698,54		10 698,54	569,26	1 302,60	1 581,61	18 253,16	21 706,64	32 405,18
TOTAL DES	253 864,40		253 864,40	29 051,81	52 977,59	25 563,42	225 923,28	333 516,10	587 380,50

Les charges de l'ensemble des secteurs d'activités sont couvertes par les produits. Le tronc commun est déséquilibré suite au déplacement de 20000€ attribués auparavant par la CARA au tronc commun sur le secteur famille.

2-2 Le budget prévisionnel 2018.

CHARG			PRODUITS				
	B.P. 2017	REEL 2017 situation au 31/07/2017	B.P. 2018		B.P. 2017	REEL 2017 situation au 31/07/2017	B.P. 2018
606110 E.D.FG.D.F., combustibles		18,60		706100 Participation des usagers	129 140,00	67 015,83	127 200,00
606130 Carburants	7 250,00	3 486,27	7 565,00	706150 Recette cinéma	2 850,00		2 850,00
606300 Fourn. Entr. Et petit équip. Locaux		933,49		708400 Mise à disposition personnel	12 980,00	6 051,66	14 370,00
606350 Fournitures entretien et petit équip.	3 700,00	1 045,99	4 080,00		14 000,00	756,21	29 600,00
606400 Fournitures adm. et bureau	2 800,00	1 101,47	2 300,00	TOTAL REMUNERATIONS ET SERVICES	158 970,00	73 823,70	174 020,00
606810 Alimentation, boissons	2 770,00	2 003,13	3 320,00		4 335,00	2 664,00	3 552,00
606830 Produits pharmaceutiques	200,00		200,00	741600 Prest. Etat contrat aidé			
TOTAL ACHATS	16 720,00	8 588,95	17 445,00	742200 Subv. Finalisée Région			
611000 Achats repas, pub cinéma	60 830,00	22 933,50	63 880,00	743100 Subv. fonctionnement Dép.	37 256,00	37 256,00	37 256,00
613200 Locations immobilières	4 600,00	1 377,95	4 600,00		70 000,00		70 000,00
613250 Locations immobilières (séjours)		327,50		744100 Subv. fonctionnement. SIVOM	21 000,00		21 000,00
613500 Transports	6 150,00	1 605,50	6 480,00		52 000,00	3 200,00	32 000,00
615200 Trav entr. Et rép. biens immob. 615500 Trav entretien sur biens mob.	1 000,00 3 500.00	2 092.55	1 000,00 3 500.00		1 000,00	50 000.00	1 000,00
615650 Maintenance	6 000,00	4 022.91	6 000,00		34 616,00	50 000,00	34 616,00
616000 Maintenance 616000 Assurances	7 600,00	7 870.58	7 982.00	745100 Subv. fonctionnement. CAF 745200 Subv. finalisée CAF	4 080.00	3 170.00	4 080.00
618100 Documentation	800,00	673,40	800,00		65 700,00	3 170,00	66 920,00
618300 Documentation technique	200,00	30.00	200,00	746250 Prest, CNAF anim. Coll. familles	21 980.00		22 380.00
618500 Frais séminaires, colloques, confér.	600,00	50,00	600.00	748100 Subv. Fonctionnement autres	18 123,00		0,00
618600 Formation des bénévoles	600,00		600,00	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	370 090,00	96 290,00	352 804,00
TOTAL SERVICES EXTERIEURS	91 880,00	40 000 00	95 642.00		44 400.00	36 230,00	45 000,00
621000 Personnel extérieur à l'association		40 933,89				4 000 00	3 000,00
622600 Rémunération Commissaire aux Cotes	920,00 3 800.00	645,48	2 400,00 3 950,00	758000 Colisations membres 758200 Prod. Divers remb. Formations	2 800,00	1 623,00 1 296.00	3 000,00
623000 Publicité, publications	1 000,00	50.00	1 000.00		4 000.00	3 565,00	5 800.00
625100 Déplacements du personnel	2 050,00	1 438,75	2 450,00	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION	51 200,00	6 484,00	53 800,00
625600 Frais de missions	600,00	69.30	600,00	768000 Produits financiers	1 000,00	2.15	800,00
625700 Frais de réceptions	1 050.00	40.90	1 030,00	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	1 000,00	2,15	800,00
· '	900.00				1000,00	1 209,90	000,00
625800 Frais fonct. instances associat* 626100 Frais postaux	2 500,00	661,07 672,53	4 900,00	771800 Produits except. Exercice 775000 Vente véhicules		3 300,00	
· ·							
626300 Frais Télécom	4 000,00	2 307,79	4 250,00	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		4 509,90	
627000 Services banc et assimilés	150,00	60,90	150,00	789000 Report ressources exerc. Antérieurs			21 927,00
628100 Cotisations	7 500,00	4 030,07	7 500,00	TOTAL REPRISES SUR AMORT, ET PROV.			21 927,00
628200 Entrées spectacles	22 810,00	6 016,49	17 650,00	791000 Transfert charges d'exploitation		279,70	
628600 Formation du personnel	550,00	956,68	550,00	TOTAL TRANSFERT DE CHARGES		279,70	
TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	47 830,00	16 949,96	48 430,00				
631100 Taxes sur les salaires	4 018,00		5 362,00				
633100 Uniformation	7 737,00	3 476,78	7 954,00				
635000 Autres impôts et taxes			0,00				
TOTAL IMPOTS ET TAXES	11 755,00	3 476,78	13 316,00				
641000 Rémunérations	249 212,00	146 048,35	256 130,00				
645000 Charges de S.S. et prévoyance	89 471,00	54 212,75	92 916,00				
647000 Autres charges sociales	3742,00	844,18	6 142,00				
TOTAL CHARGES DE PER SONNEL	342 425,00	201 105,28	355 188,00				
651600 SACEM	50,00	61,55	50,00				
652000 Charges supplétives (layers)	44 400,00	E 550.00	45 000,00				
658000 Chèques aux familles des bourses	7 600,00	5 552,38	8 230,00				
TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION	52 050,00	5 613,93	53 280,00				
661000 Frais financiers	700,00	74,00	300,00				
671800 Charges except. Exercice	45.000	618,55	40 777 67				
681100 Dotation aux amortissements	14 900,00		16 750,00				
681500 Valorisation retraite des salariés	3 000,00		3 000,00				
TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	17 900,00		19 750,00				
TOTAL	581 260,00	277 361,34	603 351,00	TOTAL	581 260,00	181 389,45	603 351,00

Les charges augmentent tandis que les produits stagnent (sauf la CAF), ce budget est équilibré par une reprise de ressources sur les exercices antérieurs pour un montant de 21.927 €. Les subventions 2018 sont reconduites à l'identique, sauf les subventions « Animation Globale » et « Animations Collectives Familles » qui ont été revalorisées. La rémunération des services revalorisée pour 15.000€ correspond à une prestation de comptabilité au Centre Social Georges Brassens. La subvention de fonctionnement de la CARA pour 20.000 € a été déplacée sur la ligne "subvention finalisée CARA".

2-3 Projection financière sur les 4 prochaines années.

En Charges,

N° COMPTE	INTITULÉS	BUDGET PRÉVISIONNEL 2019	PROJECTION 2020	PROJECTION 2021	PROJECTION 2022
60	TOTAL DES ACHATS	16 895	17 700	18 200	18 700
61	SERVICES EXTERIEURS	98 470	98 700	100 500	102 300
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	48 970	43 150	43 850	44 550
63	IMPOTS, TAXES	12 719	12 975	13 233	13 504
64	CHARGES DE PERSONNEL	345 077	347 700	354 600	362 400
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	53 411	53 437	53 489	53 668
66	CHARGES FINANCIERES	300	300	300	300
68	DOTATIONS AUX AMORT, ET PROV,	20 550	24 000	17 000	17 000
	TOTAL CHARGES D'ACTIVITES	596 392	597 962	601 172	612 422

Les charges ont été revalorisées de 1 à 2% selon leur nature, sauf les dotations aux amortissements que nous avons diminuées.

Nous avons reconduit les produits à même hauteur pour le SIVOM, la CARA, le Département et la CAF (alors que nous devrions aussi les revaloriser); nous avons revalorisé la prestation de la CNAF. Les budgets sont équilibrés par la participation de l'Etat et du Fonds Interopérateurs dans le cadre de la création d'une MSAP.

En produits,

N° COMPTE	INTITULES	BUDGET PREVISIONNEL 2019	PROJECTION 2020	PROJECTION 2021	PROJECTION 2022
706100	Participation des usagers	127 960	127 000	127 500	128 000
706150	Recette du cinéma	2 850	2 850	2 850	2 850
708400	Mise à disposition de personnel	38 070	38 000	38 000	38 000
708800	Prix services rendus	4 000	4 000	4 000	4 000
70	REMUNERATION DES SERVICES	172 880	171 850	172 350	172 850
741100	Subvention fonction. Etat	15 000	15 000	15 000	19 000
743100	Subvent° fonction. Département	37 256	37 256	37 256	37 256
743200	Subvent° finalisée Département	60 000	60 000	60 000	60 000
744100	Subvent° fonction.S.I.V.O.M	20 000	20 000	20 000	20 000
744150	Subvent° fonction. C.A.R.A.	32 000	32 000	32 000	32 000
744200	Subvent° finalisée Communes	1 000	1 000	1 000	1 000
744250	Subvent° finalisée C.A.R.A.	60 000	60 000	60 000	60 000
745100	Subvent° fonction. CAF	34 616	34 616	34 616	34 616
745200	Subvent° finalisée CAF	4 080	4 000	4 000	4 000
746200	Prestation de service CNAF - Animat° globale	68 160	69 420	70 700	72 000
746250	Prestation de service CNAF - Animat° famille	22 800	23 220	23 650	24 100
748100	Subvent° fonction M S A P	15 000	15 000	15 000	19 000
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATIONS	369 912	371 512	373 222	382 972
752000	Contrepartie des charges supplétives	45 000	45 000	45 000	45 000
756000	Cotisations	3 000	3 000	3 000	3 000
758800	Autres produits divers de gestion	5 000	6 000	7 000	8 000
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	53 000	54 000	55 000	56 000
76	PRODUITS FINANCIERS	600	600	600	600
TOTAL DES PRODUITS		596 392	597 962	601 172	612 422

3- Les moyens matériels

3-1 Les structures d'implantation

Des locaux à Meschers:

Le lieu est « accueillant » et spacieux, nous avons une salle d'activités au rez-de-chaussée et donc accessible aux personnes à mobilité réduite, une autre à l'étage ainsi que des bureaux pour tous les salariés. La structure est bien située et gagne en visibilité.

Le point négatif est le manque d'une grande salle pour certaines activités, notamment celles liées à l'activité physique. Elles se font dans une autre salle à proximité, spacieuse mais mal isolée avec un chauffage refait mais défaillant parfois, ce qui provoque la colère et l'abandon de certains usagers. La mairie a mis à disposition gracieusement l'année passée la salle de la Passerelle de décembre à avril. Une nouvelle demande pour l'utilisation de celle-ci est en cours.

Des locaux à Cozes :

Nous sommes installés à proximité du SIVOM et du CCAS, près de la rue commerçante de Cozes, non loin de la mairie, situation permettant une meilleure visibilité du Centre.

Le bureau d'accueil est accessible aux personnes à mobilité réduite, ainsi que le large couloir qui fait office d'accueil, de point d'affichages et de point café pour les habitants. Une salle d'activités au rez-de-chaussée est partagée avec le club des Aînés. L'étage se compose de bureaux et d'une salle d'attente pour les permanences de partenaires, de deux salles d'activités pour le Point Emploi et l'informatique, et de bureaux pour les salariés.

Nous sollicitons régulièrement la mairie pour une mise à disposition d'une autre salle attenante sur certaines activités ou réunions de travail afin de pouvoir réaliser notre projet.

Des travaux sont toujours à faire pour améliorer les conditions d'accueil et de travail notamment,

- à Cozes les murs de la cuisine, le plafond de la salle d'activités dont l'acoustique est mauvaise.
- à Meschers, les murs de l'escalier avec l'installation d'une rampe, les murs de la cuisine.

Des salles mises à disposition par des mairies :

Contrairement à d'autres Centres Sociaux, le nôtre ne dispose ni à Cozes, ni à Meschers, de salle suffisamment grande pour des actions nécessitant de la place (ex : travail du projet, bourse), et nous jonglons avec les disponibilités existantes sur les communes d'implantations.

Certaines actions peuvent être déplacées sur d'autres communes et nous le faisons volontiers, quand cela est possible.

Certaines mairies nous mettent à disposition gracieusement des salles et salles des fêtes afin que nous puissions travailler, d'autres pas.

3-2 Des véhicules.

Indispensables en milieu rural, nous disposons de véhicules pour le transport d'habitants dans le cadre des activités et pour les personnels itinérants.

CONCLUSION

Ce nouveau projet a été construit avec conviction par les administrateurs et les salariés à partir de l'évaluation du précédent projet, des analyses du canton, des besoins et observations exprimés par les membres du Centre Socio-Culturel mais aussi par les habitants, les partenaires, les élus, à partir de leur connaissance du territoire.

Nous avons redéfini des pistes de travail et des idées d'actions dans un ensemble cohérent, reposant principalement sur le pouvoir d'agir des habitants. Nous avons priorisé celles qui nous semblent importantes à réaliser dans une période de transformation et d'évolution qui semble profonde et durable.

Dans un contexte d'incertitudes et de perspectives peu visibles, ce projet sera le « phare » qui nous indiquera et nous maintiendra dans le chemin à suivre, nous permettant à la fois d'assurer nos missions en respectant les principes d'un centre social dans le cadre des moyens dont nous disposerons, en répondant à la commande institutionnelle et en s'adaptant aux besoins des habitants.

PROJET FEDERAL DES CENTRES SOCIAUX DE FRANCE 2014-2022 La fabrique des Possibles

Préambule.

Renforcer le pouvoir d'agir des habitants, une rupture historique ou un retour aux sources ?

L'histoire riche des centres sociaux nous renseigne sur des moments où notre réseau a fait le choix de mettre au cœur de son projet la capacité d'action et de décision des habitants.

Ainsi, le fondement des « Maisons sociales » au début du 20e siècle, précurseurs des centres sociaux, s'inscrit en opposition aux pratiques paternalistes vis-à-vis des « pauvres », fondées sur la compassion et la charité. Il s'agit au contraire de reconnaître la dignité et la liberté des personnes, capables de transformer leurs conditions de vie, en alliance avec d'autres.

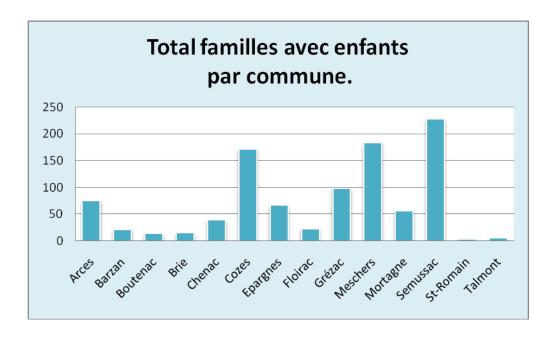
Dans les années 1960, après un accent plus particulièrement mis vers des propositions d'activités et de services, et à l'occasion de plusieurs congrès (3 organisés entre 1967 et 1972 !), les centres sociaux se redéfinissent comme des catalyseurs des forces vives de leur voisinage.

Au congrès de Marseille en 1972, Henri Théry, président de la FCSF, définit clairement la nouvelle posture: « Il ne s'agit pas seulement de guérir ou de prévenir des maux. Il faut promouvoir un plus et un mieux, en permettant aux individus et aux groupes de se promouvoir eux-mêmes, de se prendre en charge le plus possible, de s'insérer activement dans la société, d'y affirmer ce qu'ils ont d'original, donc d'y conquérir ou d'y défendre leur identité, d'y prendre des responsabilités».

A travers la démarche de préparation du 8e Congrès des centres sociaux à Lyon en juin 2013 et l'événement en lui-même (le plus grand rassemblement de notre histoire avec 3.300 personnes et la présence de pairs du réseau international de l'IFS), la FCSF a proposé un élan pour les années à venir. Il s'agit de faire évoluer les façons de faire pour, en somme, revenir aux sources: renforcer le pouvoir d'agir des habitants!

Ce projet fédéral est prévu pour être appliqué sur une durée de 8 ans, temps nécessaire pour transformer cet élan en un mouvement de fond. Nous inviterons les centres sociaux à se retrouver en 2022, année marquant le centenaire de la FCSF, pour partager ensemble le chemin parcouru, les difficultés, et, nous l'espérons, nos victoires!

Annexe 2



ORIENTATION1: CONTRIBUER A REDUIRE LES INEGALITES D'ORDRE SOCIAL, CULTUREL, ECONOMIQUE (LIE A LA VIE QUOTIDIENNE DES HABITANTS)

Objectifs	Objectifs opérationnels	Résultats attendus
Favoriser	Informer, documenter, mettre	Augmentation de la fréquentation sur les
l'autonomie des	à disposition du matériel	sites administratifs informatiques.
habitants en leur	(ordis, scan)	Utilisation des outils en autonomie.
facilitant l'accès		Les personnes trouvent les documents
aux droits.		d'information dont elles ont besoin.
	Créer une MSAP (Maison de services au public) à Cozes pour toucher le public du territoire.	Utilisation régulière de la MSAP (nombre d'utilisateurs, types de demandes). Les habitants trouvent un interlocuteur pour les aider dans leurs démarches administratives par internet. Les interlocuteurs sont formés par les partenaires.
	Mettre en place des moments de formation sur les sites administratifs et sur le matériel en lien avec des partenaires.	Les habitants savent utiliser un ordinateur et internet. Ils deviennent autonomes dans leurs démarches par internet.
Réfléchir à des	Impulser un travail avec les	Fonctionnement d'une épicerie sur le
actions solidaires	habitants et les partenaires en	canton.
en direction des	vue de la création d'une	Les habitants bénéficiaires sont
habitants.	épicerie sociale.	accompagnés dans leur parcours de réinsertion. Les habitants bénéficiaires sont remobilisés, responsabilisés et retrouvent une certaine dignité.
	Trouver des solutions à des manques et besoins exprimés par la population.	Des problèmes au quotidien sont identifiés. Les habitants trouvent des solutions à leurs problèmes rencontrés.
	Créer une dynamique solidaire entre demandeurs d'emploi afin d'échanger sur leurs préoccupations et ne pas être seuls.	Les personnes rompent l'isolement dans lequel elles peuvent être. (nombre de participants) Elles partagent leurs infos dans le cadre de leurs recherches d'emploi ou de formation. Elles partagent leurs expériences, leurs savoirs, leurs difficultés. Elles proposent des solutions ou des actions.
Développer des	Faire découvrir des	Le public touché est varié.
actions éducatives	spectacles, manifestations et	Les habitants s'enrichissent en
et culturelles	lieux culturels dans et hors	découvrant des spectacles,
accessibles à tous.	canton.	manifestations ou lieux culturels qu'ils ne connaissaient pas. Les sorties sont organisées sur le canton et en dehors.
	Organiser des manifestations	Un plus grand nombre d'habitants
	pour promouvoir la culture	accède à la culture : lecture, musique,
	sous toutes ses formes.	théâtre Les participants se sentent mieux et enrichis.

ORIENTATION 2 : CONTINUER A FAIRE DU CSC UN ESPACE DE CREATION DE PROJETS, DE DYNAMIQUE TERRITORIALE ET D'ANIMATION DE LA VIE LOCALE OUVERT A TOUS.

Objectifs	Objectifs opérationnels	Résultats attendus
Créer du lien avec et entre les habitants du territoire.	Construire 1 manifestation culturelle innovante à destination des habitants.	l manifestation culturelle réalisée. Implication d'artistes. Mobilisation d'habitants de tous âges. Rencontre d'habitants et participation du public. Meilleure connaissance des artistes. Accessible à tous publics.
	Créer d'autres manifestations festives avec différents publics.	Que les gens s'amusent. Convivialité (oubli momentané des soucis). Mixité Intergénérationnelle. Mixité interculturelle.
	Poursuivre les actions propices au partage.	Profitent à un plus grand nombre. Echanges de savoirs. Augmentation des rencontres.
Favoriser l'envie des publics à participer et à s'engager dans la	S'appuyer sur les partenaires pour faire connaître les actions du centre.	Plus d'habitants à participer. Les partenaires connus orientent si besoin vers le Centre.
vie du centre.	Proposer des actions régulières pour investir l'espace public et créer du lien.	Le CSC est mieux connu. Le CSC repéré par les communes hors implantation des structures d'accueil. Les personnes s'investissent dans les activités.
	Adapter nos modes de communication aux divers publics.	Information plus efficace. Nombre de participants (aux activités et nombre d'abonnés Facebook). Que le public que l'on souhaite toucher soit informé.
Développer les coopérations pour une meilleure dynamique territoriale.	Créer un réseau de personnes ressources par commune ou par thématique.	Des habitants s'investissent dans le réseau de personnes ressources. L'information est diffusée dans la proximité. L'information est diffusée par centre d'intérêt.
	Participer à des manifestations organisées par d'autres acteurs.	Nombre de participation à d'autres manifestations. Augmenter la visibilité du CSC. Le CSC est mieux repéré par les habitants.
	Rencontrer les élus pour partager notre projet social.	L'utilité de notre projet pour le territoire est comprise. Les élus sont relais d'informations (actions et services). Conserver les financements des élus. Conserver la jouissance des locaux dans les mêmes conditions.

ORIENTATION 3: REDUIRE L'ISOLEMENT DES HABITANTS DU TERRITOIRE.

Objectifs	Objectifs opérationnels	Résultats attendus
Participer au bien vieillir sur notre territoire par le biais du lien social.	Contribuer à réduire la solitude des personnes âgées en organisant la visite de bénévoles à domicile.	Des visites aux personnes âgées par des bénévoles. Connaissance de leurs besoins. Partage et conversation. La création d'un répertoire des personnes âgées isolées et de leurs besoins, leurs centres d'intérêts.
	Permettre la mise en relation de personnes retraitées pour organiser des sorties/activités.	Mises en relation entre personnes retraitées, isolées ou pas, et étendue de celles-ci sur le canton. Les personnes organisent leurs sorties.
	Créer des actions intergénérationnelles et actions spécifiques autour des centres d'intérêts des personnes.	Qu'il y ait des sorties et des activités à destination des personnes âgées et ouvertes à tous. A partir de la 2ème année, qu'il y ait une visite dans une maison de retraite lfois/trimestre dans le cadre des Aprèm'en Famille. A terme, les résidents viennent sur une autre action du CSC. Les personnes âgées trouvent les activités spécifiques dont elles ont besoin.
Améliorer la mobilité des habitants.	Permettre aux habitants de se rendre aux activités du CSC.	De nouvelles personnes participent aux activités du Centre Socio-Culturel sur les 2 prochaines années. Des personnes du sud du canton viennent aux activités du centre.
	Accompagner les personnes pour qu'elles développent leur capacité de motilité.	A terme, quelques personnes dépassent les blocages psychologiques et sont autonomes pour utiliser les transports existants.
	Informer sur les différents moyens de transport existants sur le territoire.	Des dépliants d'informations sont distribués aux adhérents du CSC. Ces dépliants/ces affiches sont diffusés sur l'ensemble du territoire. Ces informations sont mises en ligne sur notre site internet. Les habitants connaissent les différents moyens mis à leur disposition. Les habitants utilisent les moyens existants.
Permettre aux personnes dépourvues de moyens de transport	Engager une réflexion sur les problèmes de mobilité en lien avec la santé et l'emploi.	Les personnes peuvent se rendre à leurs RV de soins ou sur le lieu de leur travail.
de se déplacer de manière autonome.	Provoquer de nouvelles actions avec les partenaires autour de la mobilité.	Des freins sont identifiés avec les habitants concernés, qui ont des freins de mobilité. Une nouvelle action est travaillée avec les différents usagers. Une nouvelle solution de transport émerge sur le territoire.

NOM - PRENOM	ADRESSE	FONCTION	ELU(E) EN	SORT. EN
	BUREAU			****
CIVISCA Bernadette	17132 Meschers	Co-Présidente	Mai 2018	2021
GUERIN Patricia	17120 Semussac	Co-secrétaire	Mai 2018	2021
GUILLARD Nadine	17120 Mortagne sur Gironde	Co-secrétaire	Mai 2018	2021
JONQUET Jean-Paul	17132 Meschers	Trésorier	Juin 2016	2019
VIAUD Madeleine	17200 Royan	Co-Présidente	Mai 2017	2020
	COLLEGE DEG 1 (C) (DDEG 1 (C)	anogregi		
	COLLEGE DES MEMBRES AS	SSOCIES	Mai	
Foyer Rural de Semussac MARCHAIS Christian	17120 Semussac		Mai 2017 Mai	
GIRARD Colette	17120 Cozes	SIVOM	2017	
MONEL Nathalie	17120 Barzan	SIVOM	Mai 2017	
		CARA	Mai 2017	
MEN	IBRES DU CONSEIL D'ADMII	NISTRATION		
BENARD Nicole	17132 Meschers		Juin 2016	2019
CHANSIGAUD Marie	17120 Cozes		Mai 2018	2021
FAUSSETTE Michèle	17132 Meschers		Mai 2017	2020
GENET Sandrine	17120 Mortagne / Gironde		Mai 2017	2020
LALIE Jeanine	17120 Cozes		Juin 2016	2019
MELSHEIM Jean	17132 Meschers		Juin 2016 Mai	2019
MONTEIL Julien	17260 Gémozac		2018 Mai	2021
ORIOL Jean-Claude	17132 Meschers		2017 Mai	2020
PINTO Liberto	17120 Boutenac Touvent		2018 Juin	2021
VOELTZEL Jean	17132 Meschers		2016	2019
N	MEMBRE AVEC VOIX CONSU	LTATIVE		
MILON Sylviane	17120 Semussac	Directrice du Centre		

Idées exprimées par des administrateurs et des salariés à partir de ce début de phrase.

J'ai fait un joli rêve, que le Centre Socio-Culturel

Trouve le trésor au pied de son arc en ciel afin de lever tous les freins rencontrés ces derniers temps !

Soit un espace de développement de projets et de vie du territoire, connu, reconnu et compris dans ses valeurs et ses intentions par les élus et une partie des habitants.

Soit « le lieu » de rencontressss, convivial et solidaire où les différences sociales et culturelles seraient abolies.

S'installe dans un nouveau bâtiment, où tout le monde serait regroupé pour travailler ensemble...

Avait assez de subventions et réalisait les actions, les activités, les projets dont les habitants du territoire avaient besoin.

Devienne un lieu central du territoire, reconnu et identifié par tous.

Ne soit plus un lieu de tension dépendant des décisions financières des élus et des institutions car son utilité est essentielle, « l'essentiel est invisibles pour les yeux — on ne voit bien qu'avec le coeur » (Antoine de St Exupéry).

Obtienne les financements nécessaires qui lui permettent de n'avoir qu'une seule problématique demain..., celle de répondre au mieux aux souhaits et aux besoins de tous les habitants.

Commission « GROUPE INNOVATION PROJETS »

Constitué de membres du CA ou bénévoles, qui peuvent être différents selon leur disponibilité, leur intérêt, leur compétence.

AU SEIN DUQUEL LES HABITANTS VIENNENT PRESENTER LEUR PROJET.

SOLIDARITE

Repas à Domicile

Soutien aux Démarches Administratives internet et papier.

Français - Alphabétisation

Espace Emploi Formation

Dispo Santé

Jardins Collectif et Familial Meschers et Cozes

Bourses vêtements

DAC (Accompagnement social)

Transport Aide Alimentaire

Solidarités canton de Cozes (membre du CA)

Régie de Territoire « Trajectoire » (membre du CA) FAMILLE-INTERGÉNÉRATION

Animations Familles

Rencontres Parents-Enfants

Apéro-Conférences

Sorties Familiales

Vacances en Familles Individuelles ou collectives

Aprèm' en Famille

LAEP Lieu Accueil Enfants Parents (en attente) CULTURE-VIE LOCALE

Randonnée de l'Estuaire

Brocantes .

Gratiféria

Echange de services , entraide entre particuliers

« Coup d'Pouce »

Actions lecture

Partir en Livres, Printemps du Poète Livres Nomades

Fête d'hiver

Ciné-débats

Carrefour des Associations (tous les 2 ans)

Participation aux animations sur le canton . ACTIVITES DU MIEUX ETRE

Informatique -Internet

Vieillir en forme : Prévention des chutes.

Gymnastique - Yoga

Sophrologie

Randonnée/Marche

Théâtre « Expressions Arc en Ciel »

Cuisinons en voyageant

Anglais

Bridge

Peinture « Couleurs en partage »

Mosaïque

Travaux manuels

Atelier Mobilté